

Réf: Dossier 382583

Avis de constitution

SOCIETE « ANAGROCI »

Siège ABIDJAN COCODY TRIANGLE NON LOIN DE LA
CLINIQUE ST VIATEUR, LOT 253, ILOT 21, Lot 253, Ilot 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/41/2024, et enregistrés au CEPICI le 12/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANAGROCI »

Objet : USINE DE TRANSFORMATION DE CAJOU-

FABRICATION DE NOIX DE CAJOU-

ACHAT ET VENTE DE CACAO ET AUTRES
PRODUITS AGRICOLES-

COMMERCE DE NOIX DE CAJOU ET DE CAJOU
BRUTE-

COMMERCE DE PRODUITS AGRICOLES BRUTES-

TRANSFORMATION DE PRODUITS AGRICOLES
BRUTES EN PRODUITS FINIS-

DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 50,000,000 F CFA divisé en (5000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 5000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY TRIANGLE NON LOIN DE LA CLINIQUE ST VIATEUR, LOT 253, ILOT 21, Lot 253, Ilot 21

Dirigeant(s) M KOUASSI KOUAKOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00564 du 06/02/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°07901/GTCA/RC/2025 du 06/02/2025

